

Politique d'asile

Avenir de l'UE

Erasmus+

Encouragement du cinéma

Horizon 2020

Agriculture

Transport aérien

Immigration

Organisation de l'UE

Libre circulation des personnes

Schengen

Développement du milieu bâti

Obstacles techniques
au commerce

Évolution du trafic

Évolution économique

FICHE D'INFORMATION : AVENIR DE L'UE

L'Union européenne, en tant que fondement d'une paix durable sur le continent

En 1945, après deux guerres terribles, l'Europe était à terre. Les fondations de l'Union européenne (UE) ont été posées sur une terre brûlée – pour garantir une paix durable et la prospérité. Aujourd'hui, l'UE est une organisation unique au monde avec un champ d'action très vaste. Depuis sa création, il n'y a plus eu de conflit militaire à l'intérieur de ses frontières.

L'Europe, le « Vieux Continent », n'a pas connu de phase de paix plus longue au cours des deux derniers millénaires. Les guerres d'expansion de l'Empire romain, les conflits pendant la période des invasions barbares, les incursions des Sarrasins, des Vikings et des Magyars, la guerre de Cent ans entre l'Angleterre et la France, la guerre de Trente ans, les guerres napoléoniennes, les deux Guerres mondiales – pas un siècle sans conflits majeurs, source de souffrances infinies. Après les horreurs de la Deuxième guerre mondiale, les hommes et les femmes en Europe n'aspiraient qu'à une chose : plus jamais de guerre.

Plusieurs personnalités majeures de différents pays, dont Konrad Adenauer et Winston Churchill, partageaient la vision d'une Europe unie, pacifique et économiquement forte. Robert Schumann, ministre français des Affaires étrangères, trouva donc des oreilles attentives lorsqu'il proposa de créer un marché commun dans le domaine du charbon et de l'acier. L'objectif était de rendre une guerre impossible, en particulier entre les deux puissances historiques que sont la France et l'Allemagne. Dès lors qu'elles profiteraient économiquement l'une de l'autre, elles n'auraient plus d'intérêt à se nuire. En 1951, la Belgique, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas ont formé la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). En 1957,

Les États membres de l'Union européenne, par année d'adhésion

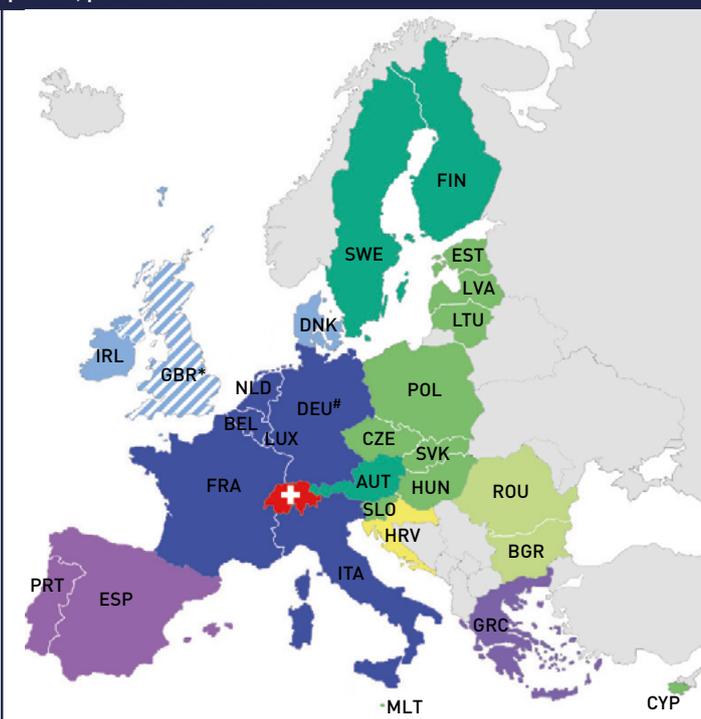
L'évolution depuis la Communauté européenne du charbon et de l'acier, avec six membres fondateurs, jusqu'à l'UE actuelle, avec ses 28 membres, s'est faite en plusieurs étapes.

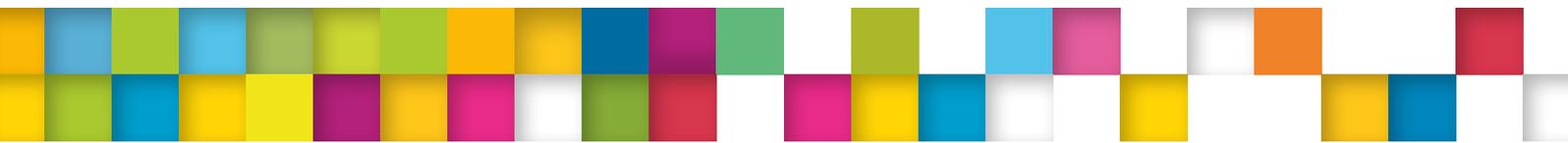
- 1951 - Communauté européenne du charbon et de l'acier
- 1958 - Communauté économique européenne
- 1973 - Adhésion de DNK, GBR*, IRL
- 1981 - Adhésion de GRC
- 1986 - Adhésion de ESP, PRT
- 1995 - Adhésion de AUT, FIN, SWE
- 2005 - Élargissement à l'est
- 2007 - Adhésion de BGR, ROU
- 2013 - Adhésion de HRV

La RDA a rejoint l'UE lors de la réunification allemande en 1990.

* La Grande-Bretagne a décidé de sortir de l'UE en 2016.

Source : economiesuisse





ces six pays ont ajouté une deuxième pierre à l'édifice de l'unification européenne en signant le traité de Rome. Celui-ci a institué la Communauté économique européenne (CEE), chargée de promouvoir une politique économique commune. Les États membres ont constamment développé et adapté les institutions communes aux besoins actuels. Un pas décisif a été effectué en 1992 avec le traité de Maastricht, qui a posé les bases de l'Union européenne et prévoit une collaboration plus étroite ainsi qu'une intégration politique. Ce traité a notamment introduit la citoyenneté européenne, des politiques extérieures et de sécurité communes et des normes minimales en matière de politique sociale. Il a aussi posé les fondements à l'introduction d'une monnaie commune.

Le traité Maastricht en 1992 constitue une étape décisive de l'unification européenne : il a posé les fondements de l'Union européenne

L'UE a connu une croissance très rapide après les bouleversements politiques en Europe de l'Est. L'intégration de toute une série de pays de l'Est, économiquement plus faibles, a eu pour effet de faire piétiner des réformes ainsi que le rapprochement des pays. La prise de décision est devenue plus difficile. On a donc tenté d'uniformiser et de simplifier une collaboration qui s'appuyait sur plusieurs accords. Le traité de Lisbonne, entré en vigueur en 2009, a doté l'UE d'une Constitution. L'extension géographique s'est momentanément arrêtée depuis l'adhésion de la Croatie en 2013. Ces dernières années, l'UE a mené des négociations d'adhésion avant tout avec la Serbie et le Monténégro, ce dernier ayant de bien meilleures chances d'adhésion à moyen terme.

Des réformes sont incontournables

L'union purement économique instituée pour prévenir des guerres a cédé la place à une organisation politique qui traite les thèmes les plus divers et prend des décisions communes sur des questions importantes ([↳ Fiche d'information Organisation de l'UE](#)). Le renforcement des échanges commerciaux entre les pays ainsi que la grande mobilité au sein de l'Europe ont montré qu'il est judicieux de chercher des solutions communes dans de nombreux domaines. Il est tout aussi important que les différents pays puissent rester autonomes – la population voit d'un mauvais œil une centralisation poussée. C'est pourquoi l'idée de poursuivre le processus d'intégration et de créer les « États-Unis d'Europe » a été reléguée au second plan. En 2016, pour la première fois, un État, la Grande-Bretagne, a décidé de tourner le dos à l'Union. Cela et le climat de plus en plus critique à l'égard de l'UE dans plusieurs États montrent que des réformes s'imposent.

On ignore aujourd'hui dans quelle direction l'UE se développera ces prochaines années. Indépendamment de sa future forme d'organisation, sa mission principale perdurera : grâce à une collaboration politique étroite, améliorer la prospérité des Européennes et des Européens et garantir la paix à l'intérieur de ses frontières. La Suisse étant au cœur de l'Europe, il est dans son intérêt que l'UE y parvienne le mieux possible.

Faire cavalier seul n'est pas une solution !
Prenez part, vous aussi, à notre campagne :
www.ouverte-souveraine.ch !